CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 26 février 1974

La séance est ouverte à 2 heures.

• (1410)

[Texte anglais]

PROROGATION DU PARLEMENT

M. l'Orateur: Il est de mon devoir d'informer la Chambre que j'ai reçu le message suivant:

Ottawa, le 21 février 1974

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Bora Laskin, C.P., juge en chef du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat à 2 heures le mardi 26 février pour proroger la première session de la vingt-neuvième législature du Parlement du Canada.

Veuillez agréer,
monsieur le président,
l'assurance de ma haute considération.
Le secrétaire administratif du
Gouverneur général,
André Garneau
Brigadier général

Le major A.-G. Vandelac, gentilhomme huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, c'est le désir du très honorable suppléant de Son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès de lui dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, l'Orateur, accompagné des membres de la Chambre, se rend à la salle du Sénat.

Après quoi, il plaît au suppléant de Son Excellence le Gouverneur général de clore la première session de la vingt-neuvième Législature du Canada par le discours suivant:

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La première session de la vingt-neuvième Législature s'est ouverte le 4 janvier 1973. Il s'est produit depuis de nombreux événements de haute importance tant pour le Canada que pour les autres pays, qui vous ont obligés à adopter des lois ou à approuver bon nombre de mesures essentielles.

Au cours de cette session, les Canadiens ont eu le plaisir d'accueillir deux fois Sa Majesté la Reine et Son Altesse Royale le duc d'Edimbourg, qui ont participé aux fêtes marquant le centenaire de l'entrée de l'Île-du-Prince-Édouard dans la Confédération, le centenaire de la Gendarmerie royale du Canada et le tricentenaire de la ville de Kingston.

Les visiteurs royaux ont aussi séjourné à Ottawa pendant la conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth, dont les Canadiens, l'été dernier, ont eu l'honneur d'être les hôtes.

On a souligné une fois de plus, à cette occasion, la contribution de cette association à la compréhension mondiale.

Les affaires internationales ont en général joué un rôle important au cours de la session qui s'achève. Lorsque, à la suite des efforts conjugués des pays intéressés, est apparu un espoir de paix au Vietnam, le Canada a accepté, sous certaines réserves, de participer à la surveillance de la nouvelle trêve. Bien que nous nous soyons retirés de la

Commission internationale de surveillance et de contrôle lorsqu'il est devenu évident que nous ne pouvions plus rien y faire de constructif, notre brève participation a néanmoins contribué à stabiliser un fragile cessez-le-feu qui, de son côté, a permis l'échange de prisonniers de guerre et le retrait des forces américaines de combat.

A la suite de la reprise des hostilités au Moyen-Orient, le Canada a de nouveau accepté de faire partie d'une force de maintien de la paix. La contribution du Canada à la détente s'est aussi manifestée par sa participation active aux conférences sur la sécurité et la coopération en Europe et sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces.

Au mois d'octobre, le Premier ministre faisait un voyage officiel en République populaire de Chine, à l'occasion du deuxième anniversaire de la reconnaissance diplomatique canado-chinoise. C'était la première fois qu'un Premier ministre canadien se rendait dans ce pays. Des négociations et des discussions avec le Premier ministre Chou En-lai et le Président Mao Tsé-toung ont abouti à la conclusion de plusieurs ententes et accords dont certains ont une importance considérable pour le Canada. On a signé un accord commercial de même qu'un accord dans le domaine des services de santé. Suite à ce dernier, une équipe d'anesthésistes canadiens fut désignée pour aller étudier en Chine l'emploi de l'acupuncture comme méthode d'analgésie. Des accords furent également conclus en vue de faciliter la réunion au Canada de familles d'origine chinoise, et pour favoriser les échanges et la coopération dans plusieurs autres domaines d'intérêt commun.

Le gouvernement a poursuivi ses efforts en vue d'étendre et d'intensifier, sur le plan international ses échanges commerciaux, scientifiques, culturels et dans de nombreux autres domaines. A cette fin, plusieurs autres ministres ont fait d'importants voyages dans d'autres pays du monde.

[Texte français]

La question de l'énergie a montré de façon saisissante l'interdépendance de notre société; aussi, tout en veillant d'abord aux besoins, des Canadiens, le gouvernement a affirmé le désir du Canada de collaborer avec les États-Unis et les autres pays à la recherche d'une solution.

L'économie canadienne a été des plus active. La croissance accélérée de la première partie de l'année a amené l'économie près des limites matérielles de sa capacité de production. Les arrêts de travail de la fin de l'été et du début de l'automne ont entraîné un ralentissement de la croissance de la production, mais à mesure qu'approchait la fin de la session, la production a augmenté rapidement. L'un des secteurs de la demande qui accélère le plus rapidement est celui des investissements des entreprises dans des bâtiments et des matériels nouveaux. La demande de produits canadiens à l'exportation est appréciable, mais elle est maintenant soumise aux répercussions incertaines, sur nos fournisseurs, nos marchés et nos propres producteurs, de la pénurie et de la cherté du pétrole dans le monde.

Notre population active a continué d'augmenter rapidement, plus encore que durant l'année précédente, et plus rapidement que celle de certains autres pays industrialisés. Cette augmentation est due surtout à l'entrée des femmes et des jeunes Canadiens sur le marché du travail. Mais l'emploi s'est accru à un rythme plus rapide que la population active, de telle sorte qu'on a pu enregistrer au cours de l'année une baisse notable et bienvenue du nombre des personnes à la recherche d'un emploi.

L'expansion de l'économie a entraîné la hausse des revenus des Canadiens. Les revenus des travailleurs se sont accrus, les recettes des gouvernements ont augmenté, les bénéfices des entreprises également.

Les revenus des entreprises, s'ajoutant aux mesures spéciales que vous avez approuvées, favorisent l'expansion des investissements nécessaires pour accroître la capacité de production de notre économie. L'investissement dans le logement a également été considérable.

En matière de commerce extérieur, nos importations de même que nos exportations ont augmenté à un rythme beaucoup plus rapide que la valeur totale de notre production et la balance commerciale de nos marchandises penche toujours en notre faveur, quant à notre balance commerciale combinée (biens et services), elle est également supérieure à la moyenne de 1972.